

**AMÉNAGEMENT DE VOIRIE
RUE DE CLIGNANCOURT (18^{ème})
entre les rues Muller et Christiani**

DU 6 JUIN AU 22 JUILLET 2011



La Mairie de Paris développe une politique des déplacements plus respectueuse de l'environnement et de la qualité de l'air, favorisant un partage harmonieux de l'espace public.

Ces travaux d'aménagement amélioreront votre cadre de vie, votre confort et la sécurité de tous.

Les travaux comprennent :

- **La réalisation d'un plateau surélevé sur la chaussée** au carrefour formé par les rues de Clignancourt, Christiani et Poulet ;
- **L'élargissement du trottoir**, au droit des numéros pairs, avec un passage à 4,20m au lieu de 2,60m, pour sécuriser le déplacement des piétons ;
- **L'abaissement des trottoirs au niveau des traversées piétonnes, avec la pose de dalles podotactiles**, pour faciliter la traversée des personnes malvoyantes ;
- **La pose de potelets**, pour lutter contre le stationnement illicite et désordonné ;
- **La création de 10 places de stationnement pour les vélos** avec mobilier d'accrochage sur la chaussée au droit du n°39 ;
- **La création de 12 places de stationnement pour les deux-roues motorisés** sur la chaussée au droit des n°39 et 41 ;
- **La création d'une aire de stationnement** pour livraison au droit du n°36 ;
- **Le déplacement d'une aire de stationnement** pour livraison des n° 39/41 vers le n°37 ;

Cette opération nécessite pour son bon déroulement :

- **La suppression définitive de 3 places de stationnement pour les automobiles;**
- **La neutralisation du stationnement dans la zone des travaux,** pendant la durée de ceux-ci.
- **La mise en sens unique de circulation de la rue de Clignancourt,** entre les rues Muller et Christiani, pendant les travaux. **On y circulera, jusqu'au 22 juillet 2011, depuis la rue Christiani vers et jusqu'à la rue Muller ;**
- **La fermeture à la circulation de la rue de Clignancourt,** au débouché des rues Poulet et Myrha, **du 20 juin au 22 juillet 2011.** La circulation sera déviée par la rue Christiani, par les boulevards Barbès et de Rochechouart et par la rue de Clignancourt ;
- **La déviation de la ligne de bus numéro 85** par la rue Custine.

Des panneaux de signalisation réglementaires seront mis en place 7 jours avant le début des travaux. Le cas échéant, les véhicules mal stationnés feront l'objet d'une demande d'enlèvement.

La circulation des piétons sera maintenue et protégée en permanence.

***Nous vous remercions de votre compréhension
et vous assurons que tout sera mis en œuvre pour minimiser
la gêne occasionnée par ces travaux***



Contacts :

Maîtrise d'ouvrage : Mairie de Paris

Maîtrise d'œuvre : Direction de la Voirie et des Déplacements
5^{ème} Section Territoriale de Voirie 24, avenue Niel 75017 Paris

Tel : 01 43 18 51 70 du lundi au vendredi de 8h30 à 17h

Subdivision Relations avec les Usagers : Alain Vielle

Entreprises : Fayolle – Viamark - Aximum

**TOUTE L'INFO
au 3975* et
sur PARIS.FR**

*Prix d'un appel local à partir d'un poste fixe sauf tarif propre à votre opérateur